

Questions orales

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE MISSION PAR UN ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE MOYEN-ORIENT AU SUJET DES LIVRAISONS DE PÉTROLE

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le Canada subit des pertes graves d'approvisionnements en Arabie saoudite et dans d'autres États du Moyen-Orient, le ministre envisage-t-il de dépêcher un envoyé spécial auprès du roi Faysal et d'autres chefs de gouvernement de cette région pour clarifier la position du Canada par rapport aux réductions de livraisons imposées par les Arabes et arriver peut-être à négocier des approvisionnements plus favorables?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons reçu aucune information comme quoi le Canada serait soumis à un boycottage. Il nous faut toutefois supposer que, comme beaucoup d'autres, nous devons subir les conséquences du ralentissement de la production de pétrole de l'Arabie saoudite.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PIPE-LINE DANS LE NORD DE L'ONTARIO

M. Jean-Jacques Blais (Nipissing): Je désire poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Vu qu'il a soutenu que la sécurité de l'approvisionnement était une question très actuelle dans sa pensée, est-ce que le projet de construction d'un pipe-line traversant le Nord de l'Ontario est encore considéré par le gouvernement et, dans l'affirmative, existe-t-il une question d'urgence qui pourrait nuire à cette considération?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre que nous avons considéré cette suggestion faite par l'honorable député et par son collègue d'Algoma (M. Foster). Une des choses importantes à considérer, c'est la question de la durée de la construction d'un oléoduc traversant le nord de l'Ontario, tenant compte du fait qu'il y en a un qui relie Sarnia à Montréal. C'est une des choses qu'il faut considérer avant de prendre une décision finale sur cette question.

[Traduction]

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES RAFFINERIES DE PÉTROLE DES COMPAGNIES PROVINCIALES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une question concernant le raffinage du fuel domestique et du fuel lourd en Colombie-Britannique. Le ministre sait que dans cette province, les raffineries s'occupent surtout de produire de l'essence à raison d'environ 100,000 barils par jour, alors qu'on expédie chaque jour 300,000 barils de pétrole vers les États-Unis et d'où nous rachetons des produits pétroliers raffinés. Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures pour persuader les raffineries de Colombie-Britannique de raffiner sur place les produits pétroliers afin

[M. Macdonald (Rosedale).]

que cette province ne risque pas de manquer de fuel domestique et lourd cet hiver?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'en suis pas vraiment certain car c'est une question technique, mais, si je comprends bien, la Colombie-Britannique n'a pas les installations voulues pour produire des distillats raffinés autres que l'essence pour moteur. Le tout est de s'assurer que nous continuerons à recevoir les mêmes quantités de produits raffinés en provenance des États-Unis. Nous accorderons la priorité à cette question. Je ne suis pas certain que nous augmenterions la production en changeant le processus de raffinage.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je voudrais dire au ministre que les spécialistes en la matière m'ont dit que la chose était réalisable. J'espère que le ministre étudiera la question et qu'il se souviendra que le prix des produits pétroliers qui nous reviennent des États-Unis est beaucoup plus élevé que si nous les avions raffinés au Canada. Le ministre a-t-il aussi reçu un télégramme du président de l'Automotive Transport Association of Ontario, qui signale que le prix du gas-oil et de l'essence en Ontario a subi dans bien des cas jusqu'à 50 p. 100 d'augmentation et que cela a des effets graves sur le transport des marchandises dans cette province? Je demande au ministre si la chose est exacte, et, dans l'affirmative, comment cela se fait et quelles mesures le gouvernement envisage de prendre pour remédier à la situation?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il est possible qu'on m'ait envoyé ce télégramme, mais je ne l'ai pas encore vu. Je vais demander qu'on me le trouve car contrairement à l'huile de chauffe une augmentation du gas-oil et de l'essence serait contraire à la restriction que les compagnies envisagent d'imposer sauf si cela se fait au niveau du détail et, si c'est bien vrai, nous communiquerons avec les compagnies pour voir si elles ont violé leur promesse et ce qu'elles envisagent de faire.

LE PIPE-LINE VERS MONTRÉAL—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre, tout d'abord au sujet des propos du premier ministre à la Chambre, le 23 novembre, concernant la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal, comme en fait foi la page 8082 du *hansard*. J'ai suivi très attentivement le discours du ministre ce soir. J'ai écouté les trois porte-parole des partis d'opposition...

Des voix: La question!

M. Woolliams: Je vais la poser. Un instant. J'ai écouté très attentivement les discours des trois porte-parole des partis de l'opposition et j'aimerais poser la question suivante au ministre: le pipe-line, dont on projette la construction jusqu'à Montréal, a-t-il dépassé l'étape des devis? Qui va le construire? A-t-on assez d'acier pour cela? A-t-on franchi les étapes de la conception et de la planification?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à vrai dire, il en est au stade de la planification. Mais il reste bon nombre de questions fondamentales à régler quant à la responsabilité du financement et il s'agit notamment de savoir si le Trésor financerait une partie de la capacité supplémentaire qui assurerait la sécurité de l'approvisionnement.